

MISSION ARCHIVES CDG 34

AVENANT A LA PROPOSITION PREALABLE A L'INTERVENTION
COMMUNE

AVENANT A LA PROPOSITION 2014/

<i>Prestations</i>	<i>Durée (en jours)</i>	<i>Prix / jour</i>	<i>Coût réel</i>	<i>Participation Conseil général (50 %)</i>	<i>Prix de revient en euros</i>
A. ARCHIVES ANTERIEURES A 1983 :					
PRISE EN CHARGE - TRANSPORT					
CLASSEMENT	<i>Métrage linéaire estimé</i>				
METRAGE LINEAIRE TOTAL A TRAITER : DUREE ESTIMEE :		238,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
B. ARCHIVES POSTERIEURES A 1982 :					
<i>Prestations</i>	<i>Durée (en jours)</i>	<i>Prix / jour</i>	<i>Coût réel</i>	<i>Participation Conseil général (10 %)</i>	<i>Prix de revient en euros</i>
CLASSEMENT	<i>Métrage linéaire estimé</i>				
METRAGE LINEAIRE TOTAL A TRAITER : DUREE ESTIMEE :		162,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SUIVI DE L'ARCHIVAGE		162,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ACTION CULTURELLE					
Conférence					0,00 €
Exposition					0,00 €
	0,0	135,00 €			
Durée totale de l'intervention		0,0	jours		
Coût total TTC :					0,00 €
Participation du Conseil général :					0,00 €
Coût pour la commune :					0,00 €

Etabli le

Visa technique
de la Direction des Archives départementales

Le

Signature :

Approuvé par :

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction
publique territoriale de l'Hérault

Le

Signature :

Monsieur le Maire

Le

Signature :